

## Gérer les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

### DEFINITION DES DASRI

- déchets présentant un risque infectieux c'est-à-dire contenant des micro-organismes viables ou leurs toxines... pouvant causer des maladies chez l'homme ou chez d'autres organismes.
- tous les objets piquants, coupants, tranchants (aiguilles, lames...) et les objets contenant visiblement ou non du sang ou un autre liquide biologique (pansements souillés, compresses...) ainsi que tout matériel évoquant les soins à fort impact émotionnel.

### RESPONSABILITE

Le professionnel de santé est responsable des déchets qu'il produit jusqu'à leur destruction.

### CONDITIONNEMENT DÈS LA PRODUCTION

- immédiatement après le soin, évacuation dans un emballage normalisé jaune : sac, carton plastifié ou fût.

*Immédiatement après utilisation, les aiguilles d'acupuncture doivent être placées dans un collecteur spécifique homologué pour Objet, Piquant, Coupant, Tranchant (OPCT)*

- identification du producteur et étiquetage adapté sur l'emballage avant transport.



**Pictogramme**

**Danger**

**Infectieux**

### COLLECTE ET TRANSPORT

- recours à un prestataire de collecte des DASRI, ou
- apport volontaire dans un point de regroupement déclaré en préfecture (exemple : borne automatique, déchetterie.....).
- convention écrite et signée entre producteur et prestataire de regroupement ou de collecte.

### DESTRUCTION

Obligatoirement par un organisme spécialisé et sur site autorisé.

### TRACABILITE

- si production > 5 kg / mois : bon de prise en charge de chaque enlèvement et bon de destruction
- si production < 5 kg / mois : attestation annuelle de destruction des déchets
- documents exigibles en cas de contrôle sanitaire par un fonctionnaire de l'État (sanction pouvant aller jusqu'à 75000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement, voire l'interdiction d'exercer).
- archivage 3 ans

### BOITES OPCT



### LIENS UTILES

- GUIDE SFHH-2006, Information des patients exposés à un risque viral hématogène**
- GUIDE HAS-2007, Hygiène et Prévention du Risque Infectieux en cabinet médical**
- GUIDE Ministère de la santé-2006, Préventions des infections associées aux soins en dehors des établissements de santé**
- RECO. CFA MTC-2008, Bonnes Pratiques en Acupuncture**

Brochure réalisée suite à une réunion de concertation avec les médecins acupuncteurs de la région Centre, sous l'égide de l'ARS



Version 2 / Mai 2011

## Acupuncture et Prévention du Risque Infectieux

# RHC-Arlin

Réseau des Hygiénistes du Centre

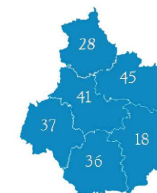


Tél 02 47 47 82 90

Fax 02 47 47 82 91

[www.rhc-arlin.com](http://www.rhc-arlin.com)

Hôpital Bretonneau  
2, boulevard Tonnellé  
37044 Tours cedex 9



# RECOMMANDATIONS LORS DES ACTES D'ACUPUNCTURE

**OBJECTIF** Eviter la transmission d'infections lors des actes d'acupuncture

## RÉALISER UNE HYGIÈNE DES MAINS

- à l'arrivée et au départ du cabinet
- réaliser une friction des mains avec un Produit Hydro-Alcoolique (PHA) entre chaque patient et immédiatement avant insertion des aiguilles
- se laver les mains au savon doux chaque fois qu'elles sont souillées.

## PORTER DES GANTS

**Pour vous protéger du risque infectieux**

- lors du retrait des aiguilles**
- lors de la manipulation d'objets piquants coupants tranchants ou d'objets possiblement contaminés par du sang ou tout autre liquide biologique
- si vos mains présentent des lésions
- utiliser des gants usage unique, latex ou vinyle, non poudrés, non stériles.

## EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

- réaliser immédiatement des soins locaux : laver la plaie puis réaliser une antiseptie en utilisant le soluté de Dakin, eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée 5 fois, ou tout antiseptique disponible –produits iodés, alcool à 70°, chlorhexidine alcoolique– avec un temps de contact d'au moins 5 minutes.
- contacter le référent médical hospitalier ou se rendre aux urgences dans les 4 heures afin d'évaluer le risque infectieux du patient source
- déclarer l'accident du travail dans les 24 à 48 h



## RÉALISER UNE DÉSINFECTION CUTANÉE\* AVANT INSERTION DES AIGUILLES

- Réaliser une antiseptie par application de l'antiseptique avec une compresse imbibée
- Laisser sécher à l'air libre (délai variant en fonction de l'antiseptique utilisé)

*\*recommandé chez le sujet immunodéprimé, en cas de lésions cutanées, chez le diabétique.*

## LE MATÉRIEL

**privilégier les dispositifs médicaux à usage unique**

- utiliser des aiguilles portant le marquage CE
- les aiguilles sont strictement à usage unique**
- éliminer les aiguilles après utilisation dans un collecteur adapté
- pour les matériels ré-utilisables, réaliser systématiquement un traitement adapté entre 2 patients (voir tableau ci-dessous)

TRAITEMENT DU MATÉRIEL RÉUTILISABLE	
<b>Thermorésistant</b> <b>matériel CRITIQUE</b> <i>entrant en contact avec cavité stérile, ou système vasculaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>prédésinfection (nettoyage avec un détergent)</li> <li>stérilisation par vapeur d'eau 134°C 18 minutes en autoclave de classe B</li> </ul>
<b>Thermosensible</b> <b>SEMI-CRITIQUE</b> <i>entrant en contact avec muqueuse ou peau lésée</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>prédésinfection (nettoyage avec un détergent)</li> <li>désinfection par immersion dans un désinfectant approprié</li> </ul>
<b>Matériel non immergeable</b> <b>NON CRITIQUE</b> <i>entrant en contact avec peau saine ou sans contact avec le patient</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyage/désinfection à l'aide d'un support non tissé imprégné d'un produit détergent-désinfectant</li> </ul>